

Quels objectifs ?

- Anticiper et planifier** efficacement la transmission de son entreprise ;
- Choisir** la structure juridique et fiscale la plus adaptée à leur projet ;
- Valoriser** l'entreprise et construire un dossier de présentation convaincant ;
- Conduire** les étapes de négociation jusqu'à la signature et gérer l'après-cession.

Contenu de la formation :

Anticiper la transmission :

- Comprendre les enjeux personnels et professionnels, définir les étapes clés, anticiper délais et risques, préparer psychologiquement son départ et réaliser un premier diagnostic.

Préparer l'entreprise :

- Évaluer l'organisation, identifier forces et faiblesses, mettre en conformité ou valoriser, préparer équipes et gouvernance, accompagner le changement.

Valorisation et dossier :

- Estimer l'entreprise, établir des prévisions, construire un dossier clair et un argumentaire structuré, avec atelier pratique.

Juridique et fiscalité :

- Comparer les modes de cession, analyser impacts fiscaux et sociaux, gérer le transfert des contrats et mobiliser les conseils spécialisés.

Reprise et négociation :

- Identifier des repreneurs, initier les premiers échanges, négocier le protocole et sécuriser la transaction.

Après la cession :

- Finaliser juridiquement, organiser la passation et accompagner son repositionnement ou de nouveaux projets.

PARCOURS



Fondamentaux

Je cède mon entreprise

Durée : 3 jours (NON CONSÉCUTIFS)

Dates : 10/09/2026

+ 05/10/2026

+ 23/11/2026

Heures : 21 heures

Pour qui ? Dirigeants.

Pré-requis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

Profil du formateur : Expert-comptable - Avocat Fiscaliste - Avocat en droit des sociétés.

Nombre de participants : Entre 6 et 10 personnes.

Format : Présentiel - INTER - INTRA.



Programme et inscription